AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité de Stanstead-Est ;

QUE lors de la séance ordinaire du 2 novembre 2026, le conseil municipal de la municipalité de Stanstead-Est a adopté une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2027.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

Lundi 11 janvier à 19h30
Lundi 1er février à 19h30
Lundi 1er mars à 19h30
Lundi 5 avril à 19h30
Lundi 3 mai à 19h30
Lundi 7 juin à 19h30
Lundi 5 juillet à 19h30
Lundi 2 août à 19h30
Lundi 13 septembre à 19h30
Lundi 4 octobre à 19h30
Lundi 1er novembre à 19h30
Lundi 6 décembre à 19h30
Lundi 13 décembre à 19h30 – Séance extraordinaire – Budget 2027

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

DONNÉ À STANSTEAD-EST, ce 17e jour du mois de novembre 2026.

ÉTIENNE LOIGNON-BUTEAU
Directeur général et greffier-trésorier